



## La Parole du Rav Brand

Durant son combat avec l'ange, Yaacov reçut un coup sur sa hanche. Au lever du jour, les rayons du soleil le guérirent partiellement, mais il resta boiteux. « Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, cet homme le frappa à l'emboîture de la hanche ; et l'emboîture de la hanche de Yaacov se démit pendant qu'il luttait avec lui... Yaacov donna à ce lieu le nom de Penouel, car, dit-il, j'ai vu un ange face à face, et mon âme a été sauvée. Le soleil se levait, lorsqu'il passa Penouel. Yaacov boitait de la hanche » (Béréchit 32,26). A la fin de son voyage, après son séjour à Soukkot, Yaacov guérit entièrement en arrivant à Shekhem (Béréchit 33,18). « Il construisit des cabanes pour ses troupeaux. C'est pourquoi on a appelé ce lieu du nom de Souccot... et Yaacov arriva indemne dans la ville de Shekhem » (Béréchit 33,17-18; Rachi; Chabbat 33b). Ses séjours à Penouel et à Souccot permirent à sa blessure d'entamer la guérison. Dans quel but la Torah précise-t-elle les noms de ces lieux ?

Cinq siècles plus tard, les juifs pratiquèrent l'idolâtrie, et D.ieu suscita le peuple de Midian, etc., pour qu'il les persécute durant 7 années. Puis, D.ieu envoya un ange qui encouragea Guideon à détruire les idoles, combattre les envahisseurs et sauver ainsi son peuple. Il enrôla 32 000 soldats, mais D.ieu refusa que les idolâtres prennent part au déclenchement des hostilités. Guideon devait se contenter d'une armée de 300 guerriers, fidèles à D.ieu. Victorieuse, elle pourchassa les ennemis, mais en traversant Penouel et Souccot, Guideon supplia leurs habitants d'apporter de la nourriture et de l'eau à ses soldats affamés. Ils refusèrent toute aide et persiflèrent Guideon. A son retour de la guerre, Guideon les châtia (Juges 6-8). Pourquoi ces derniers s'opposèrent-ils à Guideon et ses soldats, qui pourtant offraient leur vie pour les libérer de leurs ennemis ? En fait, étant idolâtres, ils étaient sans doute en colère contre le « fanatisme » de Guideon qui avait détruit leur dieu Baal, et également vexés de son refus d'enrôler les leurs pour le combat.

Toutefois, leur attitude est étonnante ! Il se peut qu'elle soit un stigmate de la violente blessure que l'ange infligea à Yaacov. Mû par la haine, Essav avait chargé son ange de tuer Yaacov, physiquement et spirituellement. Il réussit à lui déboîter la hanche, et après un

début de guérison, le laissa boiteux. Cela provoqua des maux chez les futures générations du peuple juif (Voir Ramban, Béréchit 32,26).

On peut penser que la rage qu'éprouvait Essav contre Yaacov et sa religion se répercuta cinq siècles plus tard dans le comportement coupable des juifs idolâtres de ses lieux, Penouel et de Souccot, contre les justes, Guideon et ses soldats. Le Talmud ne mentionne-t-il pas la haine extraordinaire des juifs impies contre les justes (Pessahim 49b) ? Et tout comme Yaacov avait lutté contre l'ange d'Essav, Guideon punissait ces juifs qui cherchèrent sa défaite.

Après avoir reçu le coup, et pour se protéger du regard malsain d'Essav, Yaacov abrita ses troupeaux dans des cabanes. Cet endroit s'appelle Souccot, et là, sa blessure guérit. De même, après avoir envoyé le jour de Kippour le bouc d'Essav (Zohar, Aharé Mot) vers Azazel, les juifs s'en protègent : ils s'abritent dans des cabanes, et agitent les quatre espèces, pour empêcher les mauvaises influences venant de toute part (Soucca 28a). En arrivant à Shekhem, Yaacov fut entièrement guéri. Ce fut sans doute grâce au mérite de son fils Yossef : c'est à sa naissance que son père décida de retourner en Erets Israël et d'affronter son frère Essav. Ainsi, c'est grâce à Yossef qu'Essav sera vaincu (Baba Batra 123b ; rapporté dans Rachi, Béréchit 30,25), et Guideon lui aussi descendait de Yossef. Deux siècles après Guideon, le roi Yeroboam – également descendant de Yossef – régnait à Shekhem. Craignant des agressions, il consolida sa capitale en Erets Israël, et aussi la ville de Penouel en Jordanie, sur le territoire de la tribu de Gad, qui était également sous sa domination (Rois I 12,25) ; sans doute était-elle sa capitale pour les territoires situés au-delà du Jourdain. Sous son règne, Yeroboam développa le culte de l'idolâtrie dans la population, et les tribus de Ruben et Gad furent in fine les premières à s'exiler. Ce fait aussi fut vraisemblablement une autre conséquence de ce cruel coup qu'Essav administra là à Yaacov.

Rav Yehiel Brand

### Élévation Finale

Lors de la fête de Souccot, nous vivons l'apogée des Chaloch Régalim (les 3 grandes fêtes).

Après Pessa'h, définissant la naissance du peuple Juif, Chavouot, la réception du joug de la Torah, nous voilà à Souccot qui est l'accomplissement du lien parfait existant entre le peuple Juif et Son Créateur. Hachem sera Lui-même couronné lors de la fête de Chémini Atsérét.

L'homme rencontre parallèlement ces trois événements au cours de sa vie, la naissance (Pessah), la Bar mitsva (Chavouot) et le mariage (Souccot).

D'autre part, le Méssilat Yécharim illustre la Michna de Rabbi Pinhas Ben Yaïr comme étant le cycle de l'évolution de l'homme serviteur d'Hachem.

Cette Michna enseigne la chose suivante : "La Torah amène l'homme vers la prudence (face aux avérot), qui amène l'homme à l'empressement

(des mitsvot), qui amène l'homme à la propreté (de toute mauvaise action)... qui amène l'homme à la sainteté... qui amène l'homme à la résurrection des morts."

Chavouot ferait allusion à la mida de la propreté qui représente l'annulation totale de l'homme devant Hachem, Souccot représenterait la mida de la sainteté, où l'homme est totalement libéré en étant détaché de toute influence étrangère et complètement rattaché à Hachem.

La fête de Chémini Atsérét est le couronnement du cycle des fêtes de l'année et représenterait la résurrection des morts. En effet, en ce jour, nous mentionnons les pluies, en disant : "Machiv haroua'h". Les pluies sont fondamentalement liées à la résurrection des morts, c'est la raison pour laquelle, nous mentionnons "machiv haroua'h" dans la bérakha de "Mé'hayé haméitim".

Binyamin Zerbib



**Pour recevoir Shalshélet News par mail ou par courrier contactez-nous :**

**Shalshélet.news@gmail.com**

# Halakha de la Semaine

## Doit-on manger dans la Soucca même s'il pleut ?

Au cours de la fête de Souccot, la Torah nous demande d'habiter dans des Souccot (c'est une habitation provisoire qui doit tout de même répondre au strict minimum syndical). **C'est pourquoi la Michna (Soucca 28b) nous enseigne que s'il pleut, on sera dispensé de résider dans la Soucca**, (à partir du moment où l'on évalue que la pluie abîmera le plat en question), et que celui qui continue à y rester est considéré comme un « Edyot » (simplet).

[Selon certains, cette dispense est liée au fait que manger sous la pluie est une souffrance (Ran 29a) et selon d'autres cela est dû au fait que la Soucca perd son statut de Soucca (Biour Hagra ot 25)].

**Certains Richonim écrivent que cette dispense ne concerne pas le 1er soir** où il est obligatoire de manger plus d'un Kazayit dans la Soucca. Obligation qui tire sa source d'une "Guézéra Chava" avec Pessa'h, où il est impératif de manger de la Matsa (Voir Soucca 27a) même si on en souffrira [Roch; Ran].

**Cependant, la plupart des Richonim s'opposent à cela**, car la "Guézéra Chava" vient juste nous enseigner l'obligation de consommer un Kazayit de pain sous la Soucca, mais sans comparer

aux autres lois liées à Pessa'h (Voir 'Hazon Ovadia p.123/ Or Létsion T.4 p.186).

**Ainsi il en ressort du Talmud** qui nous dispense de manger dans la Soucca lorsqu'il pleut, sans faire de distinction entre le 1er soir et les autres soirs [Rachba/Raavad/Ritba..].

**Et ainsi semble être l'opinion du Choul'han Âroukh qui omet l'opinion rigoureuse.** [Choul'han Gavaa ot 19; Beour Hagra ot 25 ; Mamar Mordekhaï ot 6 (voir aussi l'introduction du Beth Yossef où il écrit que dans ce genre de configuration il suivra l'avis majoritaire); Zékan Aharon qui témoigne qu'ainsi est la coutume]

**Et ainsi est donc la Halakha pour les Séfaradim.**

[‘Hazon Ovadia p.122; Or Lestion 29,7 qui précise qu'à priori on attendra un peu avant de procéder au kidouch (si cela n'entraîne pas trop de difficulté). Aussi, si la pluie s'arrête, il faudra s'efforcer d'aller à la soucca et manger plus de Kabetsa afin de réciter Lechev Bassouka]

**Toutefois, le Rama (639,4) retient l'opinion plus rigoureuse et ainsi est la coutume Ashkénaze** de manger à la Soucca le 1er soir même s'il pleut. Mais on ne récitera pas Lechev Bassouka [Michna Beroura ot 35; Voir aussi le Troumat Hadechen 1,95 qui dit que cette 'Houmra ne s'appliquera que le 1er soir et non le 2ème soir. Il est à noté que le Gra ne mangeait pas à la Soucca sous la pluie même le 1er soir (Maasse Rav 211), et ainsi est l'avis du Yaabets (Mor Ouktsia 639)]

David Cohen

# Haftara du 1<sup>er</sup> jour

La Haftara du premier jour de Souccot est extraite du chapitre final du prophète Zacharie.

**"Voici venir le jour, attendu de D-ieu..."**

La Haftara s'ouvre avec une description d'une attaque contre Yérouchalaim par toutes les nations. Selon les commentateurs, cette bataille fait référence à la guerre de Gog et Magog, qui se déroulera pendant la période de Souccot.

Ce jour débutera par des événements douloureux pour les béné Israël. Les juifs seront en proie à une grande peur ; mais en fait, c'est Hachem qui aura incité toutes ces nations à venir à Yérouchalaim afin d'exercer sur eux, l'ultime vengeance.

**"Alors Hachem sortira et viendra combattre ces peuples..."**

Hachem, Lui-même, mènera le combat, faisant la démonstration de Son pouvoir à toutes les nations.

**" Le Mont des Oliviers se fendra en deux, dans la direction Est-Ouest, donnant naissance à une immense vallée..."**

Lorsque les armées de Gog et Magog dirigeront leurs attaques vers le Temple, la montagne fendue se placera sur la trajectoire des ennemis. Selon une autre idée, les juifs utiliseront la vallée, nouvellement creusée, comme un itinéraire d'évasion.

**"Ce sera un jour exceptionnel, connu d'Hachem Seul, qui ne sera ni jour ni nuit –les juifs ne sauront pas s'il s'agit d'un bien ou d'un mal à leur égard- mais à l'approche du soir, paraîtra la lumière- ils reconnaîtront alors que le salut est arrivé".**

Yerouchalaïm ne sera plus livrée à la destruction et demeurera en sécurité. Alors, Hachem infligera un châtiment aux armées de Gog et tous ceux qui auront combattu contre Jérusalem seront châtiés. Les juifs, recueilleront aussi les richesses des nations, que l'armée de Gog détiendra.

**"Ce jour-là, l'Eternel sera unique et Unique sera Son nom".**

Hachem sera seul adoré par les hommes et Seul Son nom sera mentionné, à l'exclusion de toutes les autres religions. Tous les peuples, pour marquer leur soumission à l'Eternel, viendront à Yérouchalaim pour célébrer la fête de Souccot. Ils viendront, d'année en année, s'associer en particulier à la libation de l'eau, aux prières destinées à la pluie et à l'abondance. Par conséquent, les peuples qui ne voudront pas monter au Temple, la pluie n'arrosera pas leur terre. Le prophète indique qu'une nouvelle période commencera, consacrée au service pacifique d'Hachem, qui imprénera la vie de tous les jours.

C. O.

**Enigme 1 :** Comment est-il possible qu'une Soucca kéchera l'année dernière, soit assoura cette année, alors que c'est exactement la même soucca ?



## Enigmes

**Enigme 2 :** Quel aliment est interdit de consommer à shémini Atseret, et autorise à Sim'ha torah ?

## Or Letsion

### Le Etrog

#### Symbole du renouveau dans notre service Divin

La Torah nous enseigne (Vayikra 23) que le quinzième jour du septième mois, après la récolte, nous devons célébrer la fête de Souccot qui dure sept jours. Le premier jour, nous prenons un fruit particulier appelé "hadar" et nous nous réjouissons en présence de l'Éternel pendant sept jours. Cette fête est observée chaque année au septième mois, et cela pour les générations à venir.

Pourquoi répéter qu'il s'agit du septième mois, puisque cela a déjà été mentionné ?

En réalité, il est expliqué que le mois de Nissan symbolise le renouveau où tout s'épanouit et fleurit, tandis qu'en Tichri tout se flétrit et les feuilles tombent des arbres, signalant l'arrivée de l'automne. Cette renaissance au mois de Nissan se détériore au mois de Tichri.

Cette corrélation entre le peuple d'Israël et la nature est mise en lumière par l'explication que donne le Maharal, étant donné que le peuple a

germé avec vigueur au mois de Nissan, la nature réagit de la même façon en favorisant la croissance des arbres.

Quand Tichri arrive et que tout dans la nature se flétrit et meurt, la Torah nous rappelle de ne pas servir l'Éternel de la même manière, mais de rester vivants et renouvelés, comme à l'origine. Cela doit être l'équivalent de l'attitude que l'on adopte au début de l'étude d'un nouveau traité ou de la célébration d'une fête. Le verset nous dit "lors de la récolte" pour nous indiquer que tout est déjà terminé, et ce qui reste de l'été se détériore. Cependant, nous, nous célébrons la fête d'Hachem pendant sept jours, allant à l'encontre de la nature, en prenant le fruit "hadar" de l'arbre, l'Etrog, qui reste inchangé d'une année à l'autre. C'est une espèce unique qui résiste aux intempéries et reste vivante toute l'année contrairement aux autres espèces qui ont aussi une composante de "splendeur", mais si elles se dessèchent, elles deviennent invalides, car elles ne sont plus "splendides". De ce fait, nous devons servir l'Éternel

avec vitalité et fraîcheur.

Le message suivant, "et vous célébrerez la fête du Seigneur pendant sept jours chaque année", signifie que c'est avec la leçon tirée de ces sept jours, que nous servirons l'Éternel avec vigueur tout au long de l'année, à travers l'étude de la Torah et les prières, avec joie.

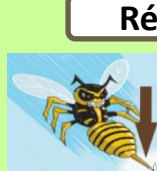
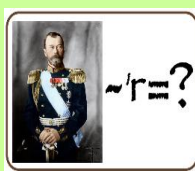
Le dernier verset, "c'est au septième mois que vous la célébrerez", souligne que nous allons à l'encontre de la nature en ne considérant pas le septième mois comme le début de la saison de Tichri, où tout se flétrit et meurt. Il est recommandé de ne pas prendre, durant ce mois, les quatre espèces qui se sont desséchées et sont devenues inaptes, comme l'indique le Yerouchalmi (Soucca 3,1). C'est la raison pour laquelle, le loulav sec est disqualifié, car les défunts ne peuvent louer D. La Torah nous met donc à nouveau en garde : "Au septième mois, vous célébrerez cette fête", afin d'aller à l'encontre de la nature et ne pas dessécher.

(Emounat Itekhá - Souccot)

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

## Rébus



## 360 heures pour tout reconstruire !

Il est écrit (Émor 23-44) : « Vayedaber Moché ète moadé Hachem ». Et la Guémara Méguila (32) d'enseigner à propos de ce verset : « C'est une mitsva de lire chacune des sections des fêtes en son temps approprié ».

Le Ben Yéhoyada (commentaire du Rav Yossef 'Haïm de Bagdad sur les Hagadot du Chass) s'interroge : « Malgré l'explication de Rachi indiquant l'intérêt de rassembler le peuple à l'arrivée de chaque fête, afin d'instruire ce dernier sur les lois des 'Haguim, quel autre avantage aurait-on de lire et d'étudier les psoukim parlant des chaloch régalim et de leurs dinim (en leurs temps) ? N'est-ce pas qu'il y a de toute façon une mitsva de lire et d'étudier toutes les sections de la Torah, quelle que soit la période de l'année ? Quelle différence y aurait-il donc de faire cela en son temps ou non ? »

Et le Ben Yéhoyada de répondre en s'appuyant sur le commentaire du Sefer "Chaar Hé'hatser" expliquant la raison pour laquelle, il est capital pour nous de respecter comme il se doit les trois fêtes de pèlerinage.

En effet, il est connu que le laps de temps durant lequel les Béné Israël commirent la faute du veau d'or, fut de six heures. Or, la Halakha stipule que pour annuler un "issour" (une chose interdite), il est nécessaire d'avoir une quantité de "étère"

(chose permise au profit), 60 fois plus grande que cette chose interdite. Par conséquent, on saisit la raison pour laquelle Hachem nous a donné 3 fêtes comptant au total 15 jours (Pessa'h : 7 jours, Soucot : 7 jours, Chavouot : 1 jour). Or, si l'on convertit en nombre d'heures 15 jours, on obtient exactement 360 heures. Ainsi, on comprend que ce sont ces 360 heures de fêtes qui nous permettent (si on les respecte selon la Halakha et avec sim'ha) d'annuler les six heures que nous «avons passées à faire la fête» (à danser et à faire des rondes joyeuses) autour du veau d'or.

Ceci dit, on peut alors saisir, ajoute Rabbi Yossef 'Haïm, la kavana de la Massora cherchant à établir un lien entre 4 groupes de mots appartenant à 4 psoukim bien différents, ayant pour dénominateur commun le mot « élé » :

1. « élé ezkéra véèchpékha alaï nafchi... » (Téhilim 42-5)
2. « élé élohékha Israël » (Ki tissa 32-4)
3. « Gam élé tichka'hna » (Yéchaya 49-15)
4. « élé moadé Hachem » (Émor 23-4)

En effet, chacun d'entre nous doit se dire : « élé ezkéra véèchpékha alaï nafchi... » : "Voici que mon âme se fond en moi quand je me rappelle" du Tikoun que je dois entreprendre pour annuler la faute du veau d'or, lors de laquelle nous avons joyeusement proclamé : « élé élohékha Israël » : "Voici ce sont tes dieux Israël !" Or, quel est le tikoun qu'on doit opérer afin que «gam élé tichka'hna», "aussi ce péché ("élé élohékha

Israël") Tu puisses (Toi Éternel) oublier" (et annuler) ? Et notre verset de Émor de répondre : « élé moadé Hachem! », autrement dit : "Ce sont les fêtes de Hachem" qui constituent le "bitoul" des six heures passées à vénérer joyeusement le veau d'or ! »

De plus, il faut aussi joindre à ce tikoun, l'étude de la Torah, car on ne peut reconstruire ce qu'on a détruit par le "Hèt Haéguel", qu'en étudiant avec joie la Torah (comme l'enseigne la Guémara Bérakhot 64 : « Les sages sont appelés "Bonaïkh", comme il est dit dans Yéchaya (54-13) : « Tous tes enfants seront les disciples de Hachem » ; ne lis pas « tes enfants » ("banaïkh"), mais plutôt : « tes constructeurs » ("bonaïkh").

Ceci dit, on saisit donc la raison pour laquelle nos sages instituèrent la lecture de chaque section des fêtes en son temps, compte tenu du fait que ces lectures, conjuguées à l'accomplissement des mitsvot de chaque 'Hag, nous permettent d'annuler le péché du veau d'or, et d'obtenir par conséquent le pardon de Hachem. Remez Ladavar : « Vayedaber Moché ète moadé Hachem », autrement dit : « Moché a été "métaken" pour le salut des béné Israël, que ces derniers lisent et étudient les sujets des fêtes en leur temps, afin de "construire" ("livnote", verbe apparenté au mot "ben") ou plutôt de "reconstruire" la relation d'amour que ses frères juifs entretenaient avec leur créateur avant la faute du veau d'or.

Yaacov Guetta

## Soucca vs Loulav

Comme nous le savons, la fête de souccot est rythmée par deux mitsvot principales : la soucca et le loulav. Toutefois, il est à noter que les caractéristiques de ces deux mitsvot semblent radicalement opposées. Résumons : le loulav est le prototype même de la mitsva que nous accomplissons en l'embellissant. En effet, certaines lois rendant un loulav inapte (comme un loulav sec), sont directement liées au verset de la chira : « voici mon Dieu et je veux l'embellir ». La guémara en déduit que ce qui ne serait « pas joli » pour un loulav, pourrait être en mesure de le rendre inapte à la mitsva. C'est ainsi que nous retrouvons un tel empressement et une telle minutie dans la recherche et le choix du plus beau set des 4 espèces.

De son côté, la mitsva de soucca s'accomplit en s'installant sous un toit, fait de branches mortes et 4 murs composés de n'importe quel matériau, sans avoir besoin pour être valable, de la moindre exigence de qualité. Par ailleurs, la mitsva du loulav

s'effectue de manière active, tandis que celle de la soucca est passive, en nous suffisant d'être assis à son ombre.

Enfin, la mitsva de loulav s'accomplit en une fraction de seconde, tandis que la mitsva de soucca doit s'accomplir durant l'intégralité des 7 jours de la fête de souccot, sans que nous ayons le droit de prendre le moindre repas consistant, ou de faire la moindre sieste, en dehors de celle-ci.

Comment pouvons-nous comprendre une telle opposition de caractéristiques entre deux mitsvot auxquelles nous sommes astreints simultanément? Afin de répondre à cette question, il nous faut analyser la fête de souccot, non pas uniquement comme une fête à part entière, mais également comme une continuité des fêtes de tichri, que sont Roch hachana et kippour. Ainsi, l'homme sortant de ces jours, empli de repentir et de bonnes résolutions, se retrouve confronté à la réalisation de celles-ci. En effet, dans notre élan de retour vers Hachem, nous sommes plein d'aspirations positives, nous poussant à rechercher à accomplir les mitsvot dans leurs moindres détails, de la façon la plus parfaite et la plus scrupuleuse. Néanmoins,

ces aspirations aussi nobles soient-elles, se confrontent bien souvent à la dure réalité, et se voient rattraper par un pragmatisme, ayant du mal à résister au temps.

Toutefois, ce réalisme ne doit pas pour autant mener au découragement et nous dédouaner de chercher à atteindre la réalisation de nos aspirations faites d'idéales, ne serait-ce que durant un laps de temps très court. Cette approche est symbolisée par la mitsva du loulav dont l'accomplissement ne dure qu'une fraction de seconde, mais qui fait appel à la plus grande minutie dans la quête d'embellissement de la mitsva. A l'inverse, la soucca est caractéristique de la mitsva ne requérant que très peu d'efforts, étant accomplie même dans notre sommeil, par la plus grande passivité (et dont nous sommes même dispensés en cas de désagrément notable). Ce genre de mitsva restant continuellement à notre portée, implique un devoir perpétuel de nous y conformer sans discontinuité, sans qu'aucune circonstance ne puisse être en mesure de justifier de nous y soustraire.

G. N.

## Le Etrog est/et le peuple juif

La Torah appelle le étrog : "péri ets hadar" (vayikra 23-40) littéralement le fruit de l'arbre Hadar.

La guemara (Soucca 35a) ramène l'opinion de Rabbi Abahou qui explique que son nom est Hadar du fait qu'il habite (dar) sur son arbre tout au long de l'année.

Le sefer Beit Yaakov (rapporté par le Otsar Marguliot) vient nous éclaircir sur la particularité du étrog : Il y a des arbres dont leur fruit ne pousse qu'en hiver, d'autres dont on ne trouve ses fruits qu'en été, car ils ont besoin de la chaleur estivale pour pouvoir mûrir (nous parlons bien-sûr à l'époque où il n'y avait sur les étals que des fruits de saison), il est donc impossible de trouver des oranges en été ou des pêches en hiver, car chaque fruit a sa saison. Par contre, le étrog a une

particularité bien spécifique : il reste sur son arbre tout au long de l'année, il n'a pas de saison particulière : il peut supporter l'été comme l'hiver. Le peuple juif est comparé au étrog. Le rav nous explique cette comparaison : les autres peuples lorsqu'ils ont une bonne situation "ils tiennent la route" : l'empire romain a eu son apogée : ils dominaient le monde entier, par contre lorsque le déclin est arrivé, il a complètement disparu de la surface de la terre et, est devenu du passé. De même pour la culture Grecque : ils ont eu leur gloire et puis de nos jours, tout a disparu... C'est ainsi pour toutes les civilisations depuis des siècles.

En revanche, le peuple juif qui supporte tellement de malheurs, a eu son apogée à l'époque du Bet Hamikdash. Et aussi ses souffrances, comme lorsqu'on dit à Pessah : malgré tous les malheurs : l'inquisition, les croisades, la shoah... nous sommes

toujours présents.

A l'image du étrog qui peut supporter toutes les saisons, il est toujours rattaché à son arbre (qui est comparé à la Torah) comme le dit le passouk dans Michlé (3-18): "Ets Haïm hi lamahazikim ba", elle est un arbre de vie pour ceux qui s'y attachent", c'est la Torah qui nous maintient toujours en vie. Contrairement aux autres peuples qui ont leur "saison", en dehors de ces périodes, on n'en entend plus parler, comme les fruits "classiques": le peuple juif est malgré tout toujours présent, comme le étrog.

Que Hakadoch Barouh Hou fasse que malgré toutes nos difficultés, la véritable "saison" puisse très bientôt arriver (grâce à nos téfilots de Roch Hachana...) avec la venue du Machia'h et la construction du Bet Hamikdash. Amen !!!

Eliahou Zana

## 1) Y a-t-il une mitsva de monter la soucca soi-même ? Peut-on la faire construire par un goy ?

A priori, on s'efforcera de monter soi-même toute la soucca si cela est possible. Si cela n'est pas possible, on peut demander à un goy de construire la soucca et le juif, quant à lui, s'efforcera de poser au moins le "skakh" (toit). Toutefois, même si le juif n'y apporte aucune contribution, la soucca est cachère.

## 2) Pourquoi la mitsva de la soucca dure 8 jours en France et pas celle du loulav ?

La mitsva de la soucca provient de la Torah pour tous les jours. A cela vient s'ajouter en France un jour en plus, comme c'est le cas pour toutes les fêtes (en raison du doute). En revanche, la mitsva du loulav ne provient de la Torah que pour le premier jour.

## 3) Peut-on manger dans la soucca le 9<sup>ème</sup> jour ?

On ne doit pas manger dans la soucca le 9<sup>ème</sup> jour : cela ressemble à l'interdiction de baal tossif (rajouter sur une mitsva). Par contre, si l'on souhaite manger dans la soucca, on pourra le faire mais en montrant bien qu'on ne le fait pas pour la mitsva de la soucca (par exemple, en rentrant les casseroles à l'intérieur).

## 4) Pourquoi sommes-nous astreints à la mitsva de la soucca le chabbat alors que nous sommes dispensés de la mitsva du loulav le chabbat ?

D'après la Torah, on a le droit de prendre le loulav le chabbat. Cependant, les 'Hakhamim l'ont interdit de peur qu'on en vienne à porter le loulav dans la rue (comme le chofar ou la méguila). Bien entendu, cette raison ne s'applique pas à la soucca.

## 5) Peut-on emprunter un loulav le premier jour ? Et les 7 jours ?

Nous apprenons du passouk "Oulka'htèm lakhèm béyom richone" que chacun doit posséder son propre loulav le premier jour de souccot et donc, de ce fait, on ne pourra pas l'emprunter. En revanche, pour les autres jours, cela sera permis. Par ailleurs, on peut faire la mitsva avec le loulav de son ami, même le premier jour, à condition que ce dernier nous donne son loulav (mais nous le prête pas). En effet, dans ce cas-là, on considère que le loulav nous appartient vraiment : on peut donc faire avec la mitsva quitte à le rendre ensuite à son propriétaire initial (principe de Matana al ménat léa'hzir).

**Mikhael Attal**



## La Question de Rav Zilberstein

demande si du coup il a vraiment le mérite de celui qui a terminé un Sefer puisque celui-ci n'était en vérité pas Cacher.

Qu'en pensez-vous ?

Il est logique de penser que puisque l'argument de vente de la dernière lettre était le fait de terminer le Sefer et que cela s'apparente à celui qui a écrit un Sefer Torah entièrement, Nahman ne sera pas obligé de payer les 10 000 Shekels. Mais là encore Rav Zilberstein nous éclaire de ses lumières et nous apprend que Nahman se devra de payer la totalité de la somme et cela pour deux raisons. Premièrement, il est très fréquent de trouver des erreurs dans un Sefer Torah et cela même après une vérification par ordinateur. Ainsi, si Nahman n'était prêt à payer que s'il n'y avait pas de faute, il aurait dû le préciser oralement. Il en aurait été de même si le Sofer avait dit explicitement que le Sefer ne contient aucune faute après moult vérifications. Deuxièmement, le Rav explique qu'il est fort logique de penser que Nahman a tout de même le mérite de celui qui a terminé un Sefer puisque celui-ci a la présomption d'être Cacher et les Halakhot qui vont avec comme le fait qu'on puisse lire dedans. C'est seulement à partir du moment où l'on trouve la faute qu'il devient Passoul. À cela, on rajoutera que Hachem sonde les cœurs et donne du mérite en fonction de l'intention de la personne et dans notre cas, sa volonté d'écrire un Sefer était sincère et il est logique de penser que Hachem le récompensera tout autant.

En conclusion, Nahman se doit de payer car il a acheté l'écriture de la dernière lettre d'un Sefer qui est présumé Cacher et recevra au ciel sûrement le mérite de celui qui a véritablement accompli cette si belle Mitsva.

**(Tiré du livre Véaarèv Na, tome 4, page 237)**

**Haim Bellity**

## Question à Rav Brand

**Pourquoi devons-nous prendre le loulav et les 3 espèces qui l'accompagnent ? Et pourquoi lors de la fête de Souccot ?**

Hachem, Seul, connaît les raisons des mitsvot. Pour notre part, nous ne pouvons que spéculer quant à leurs raisons. Souccot est le 'Hag Haasif, la fête des moissons, où l'on fait rentrer les fruits des champs. Les fruits ont une signification spirituelle ; ce sont les actions des hommes, les mitsvot que l'homme fait sur le champ, dans ce monde, et qu'il fait rentrer à la maison, sa part dans le monde futur.

Le **Etrog** est d'après le Midrach, le fruit du Ets Ha'haim, l'Arbre de la Vie au milieu du Gan Eden, qui donne la Vie Eternelle. Sa prise pendant Souccot nous met en rapport avec cet arbre, qui donne la vie éternelle.

Le **loulav** est la branche d'un palmier. Les dattes font partie des « sept aliments qui donnent des louanges à Erets Israël » ; elles possèdent des étincelles de sainteté spéciales. En les mangeant, elles alimentent le corps par des forces qui aident à accomplir des mitsvot exceptionnelles. Pour cela, la Torah demande de faire une bérakha après leur consommation. La prise de

cette branche pendant Souccot nous met en contact avec ses forces.

Les **Aravot** poussent au bord de l'eau ; elles ne sont pas dotées de qualités odorantes ni de goût. Elles représentent ceux qui ne sont pas dotés d'une intelligence spéciale, ni de capacité à faire des exploits en mitsvot. Cependant, ils grandissent « au bord de l'eau », à côté de ceux qui possèdent Torah, Mitsvot et Emouna : « Celui qui s'associe aux gens qui font les mitsvot, reçoit une récompense comme si c'était lui qui les avait faites », (Makot 5b). Comme l'indique leur nom, Aravot, ils seront admis au ciel appelé Aravot, le septième ciel. Souccot est la fête où Hachem nous couvre et protège avec Sa Chék'hina ; la prise des quatre espèces et leur balancement vers les six directions éloignent les « mauvais vents », pour qu'ils ne fassent tomber les fruits des arbres, comme la Torah recommande de faire avec les deux moutons et les deux pains le jour de Chavouot (Soucca 37b). En fait, il éloigne de l'homme les agitations du yétser ara, qui cherche à faire tomber ses mitsvot par terre.

Il y a encore de très nombreuses implications concernant les quatre espèces, mais il faudrait beaucoup de feuillets de Shalshélet pour en écrire, ne serait-ce qu'une partie d'entre elles...